

L'honorable M. King s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Edouard Joseph Langevin, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire, énonçant que l'honorable M. King, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable Président a informé le Sénat qu'il avait reçu la communication suivante du secrétaire du Gouverneur général.

Elle a été alors lue par le greffier comme suit :—

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, 19 mars 1897.

Monsieur,—J'ai reçu ordre de Son Excellence le Gouverneur général, de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, pour ouvrir la session du Parlement de la Puissance, jeudi, le 25 courant, à trois heures.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN SINCLAIR,

*Secrétaire par intérim du Gouverneur général.*

A l'honorable Président du Sénat.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence le Très Honorable Sir John Campbell Hamilton-Gordon, comte d'Aberdeen; vicomte de Formartine; baron de Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse; vicomte Gordon d'Aberdeen, comte d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni; baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand' Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-George, etc., etc., Gouverneur général du Canada, étant assis dans le fauteuil sur le trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre " *que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la salle du Sénat.*"

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur;

Il a plu à Son Excellence d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant :

*Honorables Messieurs du Sénat :*

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

En vous souhaitant la bienvenue à votre arrivée à la seconde session du présent parlement, je désire vous exprimer le plaisir que me causent les sentiments de loyauté et d'affection de tout le peuple canadien pour Sa Majesté la Reine et son ardent désir de participer, avec les autres sujets de l'Empire, à la célébration du Jubilé de la Reine d'une manière digne de ce joyeux événement. Et je suis heureux de pouvoir vous annoncer que conformément à une invitation du gouvernement impérial, des arrangements ont été faits pour que le Dominion soit dignement représenté à la capitale de l'Empire lors de la commémoration de cette occasion historique.

Immédiatement après la dernière session le gouvernement de Manitoba fut invité à prendre part à une conférence avec mes ministres sur la question des griefs provenant de l'acte de cette province relatif à l'éducation passé en l'année 1890. En